



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question 2024-GC-117

Promotion économique : quelles relations entre l'Etat de Fribourg et les institutions et entreprises israéliennes ?

Auteurs :	Savoy Françoise, Menétrey Lucie
Nombre de cosignataires :	0
Dépôt :	17.05.2024
Développement :	---
Transmission au Conseil d'Etat :	17.05.2024
Réponse du Conseil d'Etat :	24.06.2024

I. Question

Depuis quatre mois, plus de 30 000 personnes, dont plus de 12 000 enfants ont perdu la vie à Gaza, tués par l'armée israélienne. Plus de 75 % de la bande Gaza, ses hôpitaux et universités compris, ont été réduits en ruine. Soigneusement documentées, les violations du droit international et des droits humains par l'Etat d'Israël sont légion. Les nouvelles quotidiennes de cette guerre sans fin ni but sont insupportables.

Face à cette situation dramatique, il est de la responsabilité de l'Etat, en tant qu'autorité publique, d'examiner son rôle dans ce contexte. Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Dans le cadre de la promotion économique, existe-t-il des collaborations avec les institutions et entreprises israéliennes ? Si oui, lesquelles ?
2. Dans le cas d'éventuels partenariats, ces entreprises et institutions entretiennent-elles des liens avec l'industrie militaire israélienne ?

II. Réponse du Conseil d'Etat

De manière générale, l'Etat de Fribourg plaide pour la résolution pacifique des conflits internationaux. Dans le cas d'espèce, le Conseil d'Etat rappelle la vision formulée par la Suisse au sein du Conseil de sécurité de l'ONU d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions des députées Françoise Savoy et Lucie Menétrey :

1. *Dans le cadre de la promotion économique, existe-t-il des collaborations avec les institutions et entreprises israéliennes ? Si oui, lesquelles ?*

Il n'existe pas du côté de la Promotion économique du canton (PromFR) de collaborations ou partenariats formalisés avec des institutions ou entreprises israéliennes. Il existe un certain nombre de contacts et relations qui sont intéressantes, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire,

secteur dans lequel des entreprises suisses et fribourgeoises sont également investies sur le marché israélien. Israël est un Etat avec une particulièrement forte densité de startups prometteuses et un pays disposant d'une capacité d'innovation et de création d'entreprises remarquable. Cette capacité d'innovation et de transfert technologique est reconnue par le Gouvernement suisse, d'où la présence au sein de l'Ambassade suisse à Tel Aviv d'une représentation de Swissnex, l'organe de promotion de l'innovation de la Suisse à l'étranger.

Le Conseil d'Etat précise que des chercheurs de l'Université de Fribourg entretiennent des contacts avec des institutions académiques israéliennes, contacts qui se nouent toutefois de manière autonome et qui de ce fait ne sont pas saisis dans un répertoire centralisé. Sont connues les collaborations suivantes :

- > des recherches dans le cadre de deux projets FNS, l'un sur les cellules végétales et l'autre sur la connexion entre le sens visuel et l'ouïe (<https://data.snf.ch/grants/grant/197563> et <https://data.snf.ch/grants/grant/185918>) ;
- > un contrat d'échanges avec la Hebrew University of Jerusalem (dont personne ne fait usage durant le semestre en cours).

Le Conseil d'Etat constate que ces collaborations ne revêtent pas de caractère problématique et soutient l'Université de Fribourg dans le maintien du dialogue académique et dans la protection de la liberté scientifique.

2. *Dans le cas d'éventuels partenariats, ces entreprises et institutions entretiennent-elles des liens avec l'industrie militaire israélienne ?*

Aucun partenariat formalisé n'existe à l'heure actuelle - voir question 1.